

COMMUNE : 473 SAINT SAUVEUR

ARRONDISSEMENT : 70 LURE

TRESORERIE SPL : TRESORERIE DE LUXEUIL

N° 1259 COM (2)

TAUX

FDL

2016



ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2016

III – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

1. DETAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES (13)

- Taxe d'habitation : 6 635
- Taxe foncière (bâti) : 673
- a. Personnes de condition modeste
- b. ZFU, baux à réhabilitation, QPPV
- c. Exonération de longue durée (logements sociaux)
- Taxe foncière (non bâti) : 87
- Taxe professionnelle / CFE : 656
- a. Dotation unique spécifique (TP)
- b. Réduction des bases des créations d'établissements
- c. Exonération en zones d'aménagement du territoire
- d. Abattement de 25% en Corse
- Dotation pour perte de THLV : 901
- 0

2. BASES NON TAXEES (14)

- Basexonérées par le conseil municipal
- Taxe foncière (bâti)
- Taxe foncière (non bâti)
- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
- Basexonérées par la loi dans certaines zones
- Taxe foncière (bâti)
- Taxe foncière (non bâti)
- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
- Basexonérées par la loi au titre des terres agricoles
- 3. CVAE (15)
- a. CVAE : part nette versée par les entreprises
- b. CVAE : part dégrevée
- c. CVAE : part relative aux exonérations compensées
- d. CVAE : part relative aux exonérations non compensées

4. PRODUIT DES IFR (8)

- Éoliennes & hydroliennes
- Centrales électriques
- Centrales photovoltaïques
- Centrales hydrauliques
- Transformateurs
- Stations radioélectriques
- Gaz – Stockage, transport...

5. ELEMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX (16)

	Taux moyens communaux de 2015, au niveau départemental (14)		Taux 2015 des EPCI (16)	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2016 (col.15 – col.16)		Taux maximum de la majoration spéciale (17)	Taux de CFE perçue en 2015 par le SAN, la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique
	national (13)	départemental		2016 (15)	à ne pas dépasser		
Taxe d'habitation.....	24,19	15,89	8,22000	52,26	>>>	>>>	22,74
Taxe foncière (bâti).....	20,52	17,16	>>>	51,30	>>>	>>>	
Taxe foncière (non bâti)	49,15	33,40	2,24000	120,64	>>>	>>>	
CFE.....	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	

DIMINUTION SANS LIEN (18)

Année au titre de laquelle la diminution sans lien a été appliquée

Année au titre de laquelle les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés

COMMUNE : 473 SAINT SAUVEUR

ARRONDISSEMENT : 70 LURE

TRESORERIE SPL : TRESORERIE DE LUXEUIL



N° 1259 COM (1)

TAUX
FDL
2016

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2016

I - RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS

Bases d'imposition effectives 2015	Taux d'imposition communaux de 2015	Taux d'imposition plafonnés 2016	Bases d'imposition prévisionnelles 2016	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3)
1	2	3	4	5
Taxe d'habitation.....	6,90	>>>	1 982 000	136 758
Taxe foncière (bâti).....	14,73	>>>	1 505 000	221 687
Taxe foncière (non bâti).	29,37	>>>	19 300	5 668
CFE.....	>>>	>>>		0
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants : 4				
Bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 4b				
Total :				364 113

II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

383 866 - 8 952
Produit nécessaire à l'équilibre du budget

1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2016

Produit des IFER 8 - TASCOM 10 - DCRTP 11
 + Versement GIR 11 + Prélèvement pour le FSRIF
 = 375 014
 = 375 014
 Produit attendu de la fiscalité directe locale (à reporter colonne 7) + Produit attendu de la majoration TH des résidences secondaires

2. CALCUL DES TAUX 2016 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

Taux de référence de 2015 (col.2 ou 3)	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE	Taux de référence 2016 (col.6 x col.8)	3. TAUX VOTES	Bases d'imposition prévisionnelles 2016	Produit correspondant (col.10 x col.11)
6	7	9	10	11	12
Taxe d'habitation.....	6,90	Produit attendu	7,45	1 982 000	147 659
Taxe foncière (bâti).....	14,73		44,73	1 505 000	221 687
Taxe foncière (non bâti).	29,37		29,37	19 300	5 668
CFE.....	>>>	Produit à taux constants			
La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2016 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) :					
Produit fiscal attendu					

A VESOUL

Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES

JEAN-PAUL JOUBERT

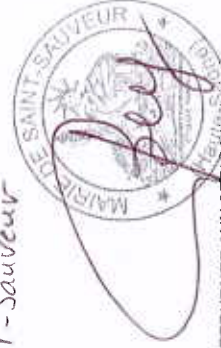
le 10 MARS 2016

Le préfet,

A Saint-Sauveur

Le maire,

le 31 mars 2016



MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

FEUILLETA RETOURNER AUX SERVICES-PREFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES, ACCOMPAGNE DE LA DELIBERATION DE VOTE DES TAUX